



Conseil municipal

**A TOUS LES CONSEILLERS
MUNICIPAUX DE CHOULEX**

Choulex, le 5 novembre 2021

Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous vous informons que la prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le

lundi 15 novembre 2021 à 19 heures 30

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2021.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Approbation du budget de fonctionnement annuel 2022, du taux des centimes additionnels, ainsi que de l'autorisation d'emprunter (projet de délibération N°242/21).
4. Approbation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2022 (projet de délibération N°243/21).
5. Approbation du taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale (projet de délibération N°244/21).
6. Approbation de l'ouverture d'un crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU (Fonds intercommunal pour le développement urbain) pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises (projet de délibération N°245/21).
7. Approbation de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2021 destiné à un amortissement complémentaire sur le système de vidéosurveillance (projet de délibération N°246/21).
8. Approbation de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2021 destiné à un amortissement complémentaire sur le local de pétanque (projet de délibération N°247/21).
9. Approbation de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2021 destiné à un amortissement complémentaire sur la route de Choulex (projet de délibération N°248/21).
10. Approbation de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2021 destiné à un amortissement complémentaire sur les travaux d'aménagement de Bonvard (projet de délibération N°249/21).
11. Rapport des commissions.
12. Communications de l'Exécutif.
13. Propositions individuelles et questions.

Dans l'attente de vous revoir, nous vous prions de croire, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, à l'expression de nos sentiments distingués.

Quentin MEYLAN
Président du Conseil municipal